Fournitures et Services courants

AGENCE NATIONALE DE BIOSECURITE

Acquisition et installation d'un onduleur de grande capacité (20 KVA au moins) et d'un scanner au profit de l'ANB

Avis de demande de prix N° :2025-002/MESRI/SG/ANB/DG/PRM du 19/05/2025 Financement : Budget de l'ANB, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Agence nationale de biosécurité (ANB).

- 6. L'Agence nationale de biosécurité (ANB) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'un onduleur et d'un scanner tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 7. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de **l'agrément technique D1 catégorie B** au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Acquisition et installation d'un onduleur de grande capacité (20 KVA au moins) et d'un scanner au profit de l'ANB.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 8. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante dix (70) jours calendaires.
- 9. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis Avenue KOUMDAYONRE menant à l'hôpital YALGADO OUEDRAOGO, secteur 3. 2ème étage du bâtiment R+2 situé juste après le Centre National de Lutte contre le SIDA (CNLS/MT).
- 10. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis 2ème étage du bâtiment R+2 situé juste après le Centre National de Lutte contre le SIDA (CNLS/MT) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) CFA à auprès de l'Agence comptable de l'ANB situé au 1^{er} étage du bâtiment R+2 situé juste après le Centre National de Lutte contre le SIDA (CNLS/MT). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 11. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent (500 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : bureau de la Personne responsable des marchés sis 2ème étage du bâtiment R+2 situé juste après le Centre National de Lutte contre le SIDA (CNLS/MT), avant le 18/06/2025, à 09 heures 00 minute. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

NB: l'enveloppe prévisionnelle est de dix-sept millions trois cent soixante-onze mille quatre cent trente-huit (17 371 438 F CFA TTC) F CFA TTC.

12. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Président de la commission d'attribution des marchés

Issiaka ROAMBA